



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Les tendances lourdes des exportations agricoles et agro-alimentaires françaises

J.C. Pinguet-Rousseau

Citer ce document / Cite this document :

Pinguet-Rousseau J.C. Les tendances lourdes des exportations agricoles et agro-alimentaires françaises. In: Économie rurale. N°133, 1979. pp. 19-20;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1979.2658>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1979_num_133_1_2658

Fichier pdf généré le 08/05/2018

LES TENDANCES LOURDES DES EXPORTATIONS AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES FRANÇAISES

J.-C. PINGUET-ROUSSEAU

Directeur du CEFCINA (*)

Parmi les travaux préparatoires à la nouvelle loi-cadre d'orientation et d'organisation économique de l'agriculture, figure une publication du Ministère de l'Agriculture : « Vingt tableaux sur vingt ans d'agriculture ». On y relève que, de 1958 à 1977, les exportations en volume ont été multipliées par 11 pour les produits laitiers, 10 pour les céréales, 9 pour les aliments du bétail et les fruits, 7 pour les viandes, 5 pour les animaux vivants et les huiles et graisses, 4 pour les boissons, les vins et sucres, et seulement par 2 pour les légumes.

Globalement, durant cette période, le volume des exportations des principaux produits agricoles a été multiplié par 5. Pendant le même temps, la valeur FOB en était multipliée par 15. Parallèlement, les importations étaient multipliées respectivement par 2 et 7, ce qui implique une légère détérioration des termes de l'échange. Le taux de couverture de nos importations par nos exportations, qui était de 59,8 % en 1960, s'élève à 100 % à partir de 1970 ; le déficit ne réapparaît qu'en 1977.

Première constatation : le secteur agricole participe d'une manière significative durant cette dernière décennie aux échanges extérieurs de la France. Les meilleurs résultats (si l'on retient l'excédent monétaire maximum comme critère d'appréciation) sont enregistrés durant les années 1973 et 1974. En 1973, les exportations agricoles représentent 19,1 % des exportations totales et 14,6 % des importations totales. En 1974, année record qui reste dans toutes les mémoires, les exportations agricoles représentent 17,5 % du total et les importations seulement 11,4 %. Il ne faut pas oublier cependant qu'en 1974 également le déficit commercial global atteint 34,5 milliards de francs, compte tenu des 9,2 milliards de francs d'excédent agricole et agro-alimentaire.

Deuxième constatation : la croissance des exportations de produits agricoles et agro-alimentaires est irrégulière et liée très étroitement aux résultats de la production agricole, tant techniques qu'économiques. Au cours de la période 1970-1978 qui voit la disparition quasi permanente du déficit agro-alimentaire traditionnel en France, chaque année la récolte de céréales conditionne très largement le résultat de l'année sui-

vante ; la détérioration constante de notre position viandes (porc en particulier) affecte gravement l'équilibre commercial du secteur agricole. On serait très tenté de conclure que, jusqu'à présent, le commerce extérieur s'est nourri de surplus, alors qu'une participation croissante aux échanges implique une production en expansion régulière.

Troisième constatation, dans la production et dans une moindre mesure l'exportation, la part de l'agriculture décroît : elle était de 70 % en 1970, elle n'était plus, en 1977, que de 53 %. Si l'on s'en tient aux dernières années de la période 1970-1978, les produits qui rentrent dans l'orbite de la SOPEXA (non compris les animaux vivants) représentent respectivement 47,3 %, 47,2 %, 50,7 puis 49,4 % des exportations totales de produits agricoles et alimentaires.

Les trois propositions suivantes sont caractéristiques des dix dernières années :

— le secteur agro-alimentaire s'est engagé profondément dans les échanges internationaux et l'on peut avancer qu'à très court terme ce secteur travaillera un jour sur cinq pour l'exportation (et cette tendance paraît irréversible) ;

— les exportations dépendent encore très étroitement d'une production dont l'expansion ne suit pas toujours le développement des débouchés extérieurs ;

— la transformation joue un rôle de plus en plus important, bien que les denrées ou produits de base (céréales, sucre, animaux vivants) conditionnent pour plus de 50 % le niveau des exportations.

L'analyse de notre commerce extérieur par secteur géographique est plus simple. On y constate, en effet, l'influence directe de la Politique Agricole Commune, extrêmement favorable dans la première partie des années 70, sans doute plus discutable ensuite. Il est incontestable que l'intégration de l'agro-alimentaire français avec l'extérieur s'est réalisée au sein de la Communauté Economique Européenne qui absorbe actuellement les deux-tiers de nos exportations. Les sept premiers clients de la France sont demeurés, durant toute cette période : l'Italie, l'Allemagne fédérale, la Belgique, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, les Etats-Unis d'Amérique et la Suisse. Cependant, et l'évolution est importante, alors que nos vingt premiers clients totalisaient en 1970, 92 % de nos ventes, ce pourcentage s'est abaissé à 84 % en 1978 et parmi les nouveaux venus figurent de nombreux pays en voie de

(*) CEFCINA, Centre d'Etudes et de Formation pour le commerce international agro-alimentaire - INA, 16, rue Claude-Bernard, Paris (5^e).

développement, Algérie, Egypte, Arabie Séoudite, Iran. La diversification de nos débouchés semble constituer **la quatrième des tendances** qu'il convient de relever.

Mais le commerce extérieur ne se laisse pas entièrement appréhender dans des séries statistiques, si bien faites soient-elles (celles du Centre Français du Commerce Extérieur que j'ai utilisées se sont constamment améliorées au cours de ces dix années).

L'exportation, en effet, si elle suppose l'existence de produits disponibles, nécessite aussi **des hommes**, non seulement pour la réaliser dans toutes ses opérations, souvent complexes, mais aussi en amont pour préparer des produits exportables et en aval pour en assurer le suivi.

Ces hommes existent. Ils sont de plus en plus nombreux et de plus en plus efficaces, tant dans les entreprises que dans les organismes d'assistance aux exportateurs.

Une anecdote rapportée des Pays-Bas illustre ce propos. Visitant les polders du Zuiderzee, en juin 1976, un agriculteur m'interroge : « Est-il vrai qu'il fait sec en France ?... Si c'est

ainsi, je vais arroser mes champs de pommes de terre. » Cet homme était un bon économiste. Et il pouvait l'être, car il savait pouvoir disposer de négociants (coopératifs ou privés) qui connaissaient les marchés... C'est peut-être une des clefs de la réussite néerlandaise...

Car l'expansion des exportations agricoles n'est réalisable que si nous disposons d'hommes capables à tous les niveaux de produire en vue de la vente, de rassembler, transformer et commercialiser des produits qui ont ou font leur place sur les marchés internationaux. A ce prix l'exportation cessera d'être ou « un mythe » ou « un slogan » pour être simplement une composante de notre développement économique.

Disposant d'hommes ainsi formés, nous pourrions envisager une expansion de la production : en particulier celle des productions végétales, surtout des céréales dont la demande mondiale ne cessera de croître, celle des produits animaux, viandes et produits laitiers pour lesquels de nouveaux débouchés apparaissent ; et une insertion progressive de notre économie agricole et agro-alimentaire dans des ensembles plus vastes que la Communauté Economique Européenne.